

lonie de Lyon, mais construit chez elle, vraisemblablement sur la rive droite de la Saône, contre le penchant de la colline, dans lequel devaient pouvoir se donner les spectacles habituels des amphithéâtres et dans lequel aussi devaient assurément pouvoir exercer leur autorité les magistrats municipaux de Lyon et les magistrats publics de la province.

Très-près de l'amphithéâtre des *Tres Provinciae Galliae* devait être, — et disons tout de suite, d'accord avec Juvénal, — était l'Autel lui-même. Sachant que les jeux, chez les anciens, étaient des cérémonies religieuses, des rites religieux, personne ne voudrait sans doute soutenir cette proposition invraisemblable que les jeux du culte de Rome et d'Auguste, la partie peut-être la plus essentielle des rites et des cérémonies de ce culte, se célébrent loin de l'Autel et hors de vue de l'Autel. Chacun se souvient qu'en 1859, M. Martin-Daussigny, mon très-honorable collègue au Comité d'archéologie, découvrit, sur la colline Saint-Sébastien, au midi de l'amphithéâtre, au-dessus d'un massif rectangulaire en forme de terrasse et paraissant s'y relier, d'énormes plaques de revêtement en marbre blanc, décorées d'ornements de très-grandes proportions, à l'exception d'une seule qui est lisse et présente les deux lettres RO....., commencement d'une inscription monumentale en caractères de bronze doré de 38 centimètres de hauteur. Je ferai remarquer que ces deux lettres ne peuvent pas avoir appartenu à un nom d'homme; d'une part très-peu de *gentilicia* commencent par ces lettres (1) et

(1) Robilius, Rocius, Rocius, Rodius, Roetius, Rogius, Rogonius, Romonius, Romatius, Romilius, Roncius, Roscius, Rossius.